



Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015



Rapport semestriel 31 décembre 2011

Avis aux lecteurs

Les états financiers intermédiaires ci-joints n'ont pas été revus par le vérificateur externe du Fonds. Le vérificateur externe vérifiera les états financiers annuels du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

Titres en portefeuille au 31 décembre 2011 (non vérifiés)

En pourcentage de l'actif net

Fonds d'actions – 43,8 %

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds d'actions canadiennes – 22,0 %			
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Canada – Série O	824 513	22 001 \$	24 301 \$
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada – Série O	701 934	19 145	22 378
Fonds Fidelity Potentiel Canada – Série O	276 416	4 697	4 987
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD} – Série O	784 672	23 180	24 219
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS CANADIENNES		69 023	75 885
Fonds d'actions mondiales et internationales – 11,0 %			
Fonds Fidelity Europe – Série O	652 434	17 232	15 535
Fonds Fidelity Extrême- Orient – Série O	151 153	5 227	4 773
Fonds Fidelity Immobilier mondial – Série O	313 703	1 671	2 288
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales – Série O	1 277 317	11 396	8 783
Fonds Fidelity Japon – Série O	566 124	6 236	4 886
Fonds Fidelity Amérique latine – Série O	188 246	1 821	1 601
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS MONDIALES ET INTERNATIONALES		43 583	37 866
Fonds d'actions américaines – 10,8 %			
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – Série O	2 353 714	24 636	26 364

Autres renseignements

En vertu de la hiérarchie à la juste valeur, tous les placements étaient affectés au niveau 1 au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

	Parts	Coût (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Fonds Fidelity Valeur Amérique – Série O	550 007	5 835 \$	4 829 \$
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Série O	187 609	4 740	5 891
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES		35 211	37 084
TOTAL DES FONDS D' ACTIONS ..		147 817	150 835
Fonds de titres à revenu fixe – 41,6 %			
Fonds de titres canadiens à revenu fixe – 35,8 %			
Fonds Fidelity Obligations canadiennes – Série O ..	8 749 340	114 044	123 649
Fonds de titres américains à revenu fixe – 5,8 %			
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé – Devises neutres – Série O	2 317 748	16 253	19 910
TOTAL DES FONDS À REVENU FIXE		130 297	143 559
Fonds à court terme – 14,6 %			
Fonds Fidelity Marché monétaire Canada – Série O	2 518 217	25 182	25 182
Fonds Fidelity Obligations canadiennes à court terme – Série O	2 372 727	24 990	25 281
TOTAL FONDS À COURT TERME		50 172	50 463
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,0 %		328 286 \$	344 857
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 0,0 %			25
ACTIFS NETS – 100 %			344 882 \$

États financiers (non vérifiés)

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 décembre 2011 et 30 juin 2011

	31 décembre 2011	30 juin 2011
Actif		
Placements à la valeur marchande	344 857 \$	338 612 \$
Montants à recevoir à la vente de placements	629	3 183
Distributions à recevoir	246	676
Montants à recevoir à la vente de parts	233	267
	<u>345 965</u>	<u>342 738</u>
Passif		
Montants à payer au dépositaire	36	25
Montants à payer à l'achat de placements	302	3 125
Montants à payer au rachat de parts	107	361
Distributions à payer	17	15
Frais de gestion et de conseil à payer	507	488
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	63	61
Autres montants et charges à payer	51	49
	<u>1 083</u>	<u>4 124</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>344 882</u>	<u>338 614</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	<u>—</u>	<u>—</u>
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>344 882 \$</u>	<u>338 614 \$</u>

Actif net représentant les capitaux propres (par part)

Série A : (1 69 267 \$ / 15 210 parts et 168 381 \$ / 14 938 parts, respectivement)	<u>11,1285 \$</u>	<u>11,2723 \$</u>
Série B : (165 051 \$ / 14 840 parts et 161 862 \$ / 14 354 parts, respectivement)	<u>11,1221 \$</u>	<u>11,2767 \$</u>
Série F : (3 371 \$ / 303 parts et 3 344 \$ / 295 parts, respectivement)	<u>11,1116 \$</u>	<u>11,3284 \$</u>
Série O : (3 440 \$ / 333 parts et 1 692 \$ / 160 parts, respectivement)	<u>10,3325 \$</u>	<u>10,5881 \$</u>
Série T5 : (807 \$ / 56 parts et 697 \$ / 47 parts, respectivement)	<u>14,3970 \$</u>	<u>14,9692 \$</u>
Série T8 : (819 \$ / 61 parts et 808 \$ / 57 parts, respectivement)	<u>13,4506 \$</u>	<u>14,2344 \$</u>
Série S5 : (621 \$ / 43 parts et 455 \$ / 30 parts, respectivement)	<u>14,3756 \$</u>	<u>14,9584 \$</u>
Série S8 : (1 506 \$ / 112 parts et 1 375 \$ / 97 parts, respectivement)	<u>13,4274 \$</u>	<u>14,2160 \$</u>

États financiers (non vérifiés) – suite

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars

Semestre terminé le 31 décembre 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	(2 576) \$	(1 410) \$	(1 183) \$	(8) \$	49 \$	(6) \$	(6) \$	(3) \$	(9) \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(1 945)	(742)	(1 032)	(58)	(92)	(4)	(4)	(4)	(9)
Remboursement de capital	(133)	—	—	—	—	(20)	(35)	(15)	(63)
Réduction des frais de gestion	(3)	—	(3)	—	—	—	—	—	—
	<u>(2 081)</u>	<u>(742)</u>	<u>(1 035)</u>	<u>(58)</u>	<u>(92)</u>	<u>(24)</u>	<u>(39)</u>	<u>(19)</u>	<u>(72)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	36 333	16 993	16 646	167	1 887	129	109	199	203
Réinvestissement des distributions ..	1 944	730	1 022	47	92	15	14	6	18
Montants payés sur les parts rachatées	(27 352)	(14 685)	(12 261)	(121)	(188)	(4)	(67)	(17)	(9)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>10 925</u>	<u>3 038</u>	<u>5 407</u>	<u>93</u>	<u>1 791</u>	<u>140</u>	<u>56</u>	<u>188</u>	<u>212</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>6 268</u>	<u>886</u>	<u>3 189</u>	<u>27</u>	<u>1 748</u>	<u>110</u>	<u>11</u>	<u>166</u>	<u>131</u>
Actif net									
Au début de la période	<u>338 614</u>	<u>168 381</u>	<u>161 862</u>	<u>3 344</u>	<u>1 692</u>	<u>697</u>	<u>808</u>	<u>455</u>	<u>1 375</u>
À la fin de la période	<u>344 882</u> \$	<u>169 267</u> \$	<u>165 051</u> \$	<u>3 371</u> \$	<u>3 440</u> \$	<u>807</u> \$	<u>819</u> \$	<u>621</u> \$	<u>1 506</u> \$

Semestre terminé le 31 décembre 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	27 137 \$	14 186 \$	12 452 \$	263 \$	126 \$	28 \$	27 \$	31 \$	24 \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(2 205)	(955)	(1 143)	(51)	(43)	(3)	(3)	(3)	(4)
Remboursement de capital	(46)	—	—	—	—	(9)	(14)	(10)	(13)
Réduction des frais de gestion	(3)	—	(3)	—	—	—	—	—	—
	<u>(2 254)</u>	<u>(955)</u>	<u>(1 146)</u>	<u>(51)</u>	<u>(43)</u>	<u>(12)</u>	<u>(17)</u>	<u>(13)</u>	<u>(17)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	32 730	12 648	18 319	93	508	310	338	238	276
Réinvestissement des distributions ..	2 180	942	1 132	41	43	9	6	3	4
Montants payés sur les parts rachatées	(23 385)	(12 372)	(10 681)	(133)	(161)	(1)	(5)	(31)	(1)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>11 525</u>	<u>1 218</u>	<u>8 770</u>	<u>1</u>	<u>390</u>	<u>318</u>	<u>339</u>	<u>210</u>	<u>279</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	<u>36 408</u>	<u>14 449</u>	<u>20 076</u>	<u>213</u>	<u>473</u>	<u>334</u>	<u>349</u>	<u>228</u>	<u>286</u>
Actif net									
Au début de la période	<u>277 952</u>	<u>147 754</u>	<u>125 832</u>	<u>2 552</u>	<u>1 061</u>	<u>227</u>	<u>152</u>	<u>178</u>	<u>196</u>
À la fin de la période	<u>314 360</u> \$	<u>162 203</u> \$	<u>145 908</u> \$	<u>2 765</u> \$	<u>1 534</u> \$	<u>561</u> \$	<u>501</u> \$	<u>406</u> \$	<u>482</u> \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part)

Semestre terminé le 31 décembre	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	— \$	— \$
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	5 266	4 782
	<u>5 266</u>	<u>4 782</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseil	2 977	2 619
Frais d'administration	372	323
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	1	1
Taxe de vente	293	256
Total des charges	<u>3 643</u>	<u>3 199</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>1 623</u>	<u>1 583</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Vente de parts des fonds sous-jacents	1 146	508
Distribution du gain en capital des fonds sous-jacents	3 669	2 946
Total du gain net réalisé (perte)	<u>4 815</u>	<u>3 454</u>
Variation de la plus-value/moins-value nette non réalisée :		
Fonds sous-jacents	(9 014)	22 100
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	—	—
Gain net (perte)	<u>(4 199)</u>	<u>25 554</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>(2 576) \$</u>	<u>27 137 \$</u>

Autres renseignements par série	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(1 410) \$	14 186 \$
Série B	(1 183) \$	12 452 \$
Série F	(8) \$	263 \$
Série O	49 \$	126 \$
Série T5	(6) \$	28 \$
Série T8	(6) \$	27 \$
Série S5	(3) \$	31 \$
Série S8	(9) \$	24 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	(0,0930) \$	0,9856 \$
Série B	(0,0814) \$	0,9961 \$
Série F	(0,0233) \$	1,0648 \$
Série O	0,1876 \$	1,0168 \$
Série T5	(0,1133) \$	1,3313 \$
Série T8	(0,1054) \$	1,3275 \$
Série S5	(0,1034) \$	1,3123 \$
Série S8	(0,0842) \$	1,2465 \$

Notes afférentes aux états financiers

Période terminée le 31 décembre 2011 (non vérifiée)

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} 2015 (le « Fonds ») est une fiducie de fonds communs de placement à capital variable formée en vertu des lois de l'Ontario, soumise à une Déclaration générale de fiducie datée du 18 octobre 2005 (date d'entrée en vigueur) et amendée par la suite de temps en temps. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gérant et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds investit principalement dans une combinaison d'autres fonds affiliés d'actions, de titres à revenu fixe et du marché monétaire (les fonds sous-jacents).

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8 respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été rédigés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR), qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude d'évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont dits « détenus à des fins de transaction » et portés à leur juste valeur. Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.)

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles)

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. Il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 au cours de la période. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucune participation importante dans des placements de Niveau 3 au début ou à la fin de la période. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part (NAVPU) à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Conversion des devises

Les titres et autres actifs et passifs libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de la période. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements formule certaines hypothèses à la date des états financiers sont compris dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les titres de placement » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » et dans la « Variation de la plus-value nette non réalisée (moins-value) sur d'autres actifs nets libellés en devises étrangères » de l'état des résultats.

2. Principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de la période. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts liés au portefeuille. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité de la période. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Les gains et les pertes réalisés à la vente de titres de placement et la plus-value (moins-value) non réalisée des titres de placement sont calculés en fonction du coût moyen des titres de placement sous-jacents.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition réels en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction. Les distributions provenant de chaque fonds sous-jacent sont constatées par le Fonds, le cas échéant, à la date ex-dividende et sous la forme dans laquelle elles ont été versées.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme dont l'échéance est de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres éléments d'actif et de passif

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur caractère à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours de l'achat peuvent entraîner des frais de transaction à court terme équivalant à 1,00 % des recettes desdites parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de la période.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont alors virés dans un ou plusieurs comptes de titres conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêts. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne des fonds placés. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseil

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds verse à Fidelity et à Pyramis des frais mensuels de gestion et de conseil pour leurs services, d'après la valeur liquidative de chaque série de parts, calculés quotidiennement et exigibles mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseil ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseil ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseil

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges – suite

Frais de gestion et de conseil – suite

ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Pour éviter le doublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseil ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseil annuel de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseil annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %
Série T5	1,85 %
Série T8	1,85 %
Série S5	1,70 %
Série S8	1,70 %

Frais d'administration

Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseil. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon de la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,255 %	0,245 %	0,235 %
Série B	0,205 %	0,195 %	0,185 %
Série F	0,205 %	0,205 %	0,205 %
Série T5	0,258 %	0,248 %	0,238 %
Série T8	0,258 %	0,248 %	0,238 %
Série S5	0,208 %	0,198 %	0,188 %
Série S8	0,208 %	0,198 %	0,188 %

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente

Certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de la TPS de 5 % à la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux réuni est appliqué à chaque série du Fonds en fonction des placements des porteurs de parts au prorata, en utilisant le taux de TVH de chaque province ou le taux de la TPS dans le cas d'une province qui n'applique pas la TVH. Tous les montants sont classés sur l'Etat des Résultats comme Taxe de vente.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

4. Imposition et distributions – suite

Les distributions pour chaque série de parts sont présentées ci-dessous :

	Période terminée le 31 décembre 2011	Période terminée le 31 décembre 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,0489 \$	0,0662 \$
Série B	0,0703	0,0887
Série F	0,1935	0,2107
Série O	0,2858	0,3004
Série T5	0,0684	0,0939
Série T8	0,0602	0,0908
Série S5	0,0909	0,1086
Série S8	0,0792	0,1081
Remboursement de capital		
Série T5	0,3780	0,3780
Série T8	0,6000	0,6000
Série S5	0,3780	0,3780
Série S8	0,5990	0,6000

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds avait des pertes en capital à reporter à hauteur de 5 461 \$

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Le produit du rachat peut être de 0 % à 5 % pour le rachat des parts de séries B, de séries S5 et de séries S8.

En vertu de l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les six ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés sont calculés selon des taux régressifs, variant de 6 % à 1,5 % du coût original des parts.

En vertu de l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits sont de 2 % du coût original des parts.

En vertu de l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant placé. Fidelity impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés à FSD réduits 2 sont calculés selon des taux régressifs, variant de 3 % à 2 % du coût original des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

6. Rapprochement de l'actif net

La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Comme les placements du Fonds sont évalués en fonction de la valeur liquidative par part de clôture de chaque fonds sous-jacent, il n'y a aucune répercussion sur l'actif net par part du Fonds conformément aux PCGR du Canada.

7. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale, sans valeur nominale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts autres que les exigences de souscription minimales, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net.

Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités sont gérées en plaçant la majorité des actifs dans des instruments qui peuvent être liquidés rapidement et par l'entremise de la capacité du Fonds d'emprunter jusqu'à 5 % de l'actif total net.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

7. Capitaux propres – suite

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseil inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

	Parts en circulation au début de la période	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de la période
Période terminée le 31 décembre 2011					
Série A	14 938	1 535	66	(1 329)	15 210
Série B	14 354	1 501	92	(1 107)	14 840
Série F	295	15	4	(11)	303
Série O	160	182	9	(18)	333
Série T5	47	8	1	—	56
Série T8	57	8	1	(5)	61
Série S5	30	14	—	(1)	43
Série S8	97	15	1	(1)	112
Période terminée le 31 décembre 2010					
Série A	14 412	1 165	84	(1 143)	14 518
Série B	12 267	1 688	102	(990)	13 067
Série F	248	8	4	(12)	248
Série O	110	50	4	(16)	148
Série T5	16	20	1	—	37
Série T8	11	23	—	—	34
Série S5	12	17	—	(2)	27
Série S8	14	19	—	—	33

Porteurs de parts affiliés

Au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2011, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenait moins de 1 % du nombre total de parts du Fonds en circulation.

8. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance de chaque fonds sous-jacent en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions de chaque fonds sous-jacent et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

L'objectif de Pyramis est d'offrir un rendement à valeur ajoutée comparable à l'indice de référence. Pyramis remédie au risque non systématique en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé.

Le Fonds fait appel à une stratégie dynamique de répartition de l'actif et effectue des placements dans les fonds Fidelity sous-jacents qui investissent dans une combinaison de titres de participation, de titres à revenu fixe et d'instruments du marché monétaire. De la date de création du Fonds jusqu'à sa date cible en 2015 ainsi que pendant une période de dix ans après, une répartition croissante de l'actif du Fonds est placée dans les titres du fonds à revenu fixe et du marché monétaire, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de moindre qualité. Les titres canadiens, américains et internationaux y sont aussi inclus. Lorsque la répartition de l'actif du Fonds est largement comparable à celle du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} Revenu, le Fonds sera fusionné avec ce dernier, en avertissant préalablement les investisseurs et selon une date déterminée par Fidelity; les porteurs de parts du Fonds deviendront alors ceux du Portefeuille Fidelity Passage^{MD} Revenu. La répartition cible prévue du Fonds au moment où il doit fusionner avec le Portefeuille Fidelity Passage^{MD} Revenu est composée comme suit : 30 % de titres de participation, 35 % de titres à revenu fixe et 35 % d'instruments du marché monétaire et d'obligations à court terme.

Les Portefeuilles de retraite Fidelity Passage^{MD} sont gérés au moyen d'un modèle de répartition de l'actif propre à Fidelity qui permet de déterminer la façon la plus efficace de faire passer le Fonds de sa répartition courante à une composition cible plus prudente environ dix ans après sa date cible.

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Le Fonds est plus diversifié et est considéré comme étant moins risqué que les fonds qui investissent surtout dans des actions ou des titres à revenu fixe. La valeur peut varier au rythme des fluctuations du cours des actions ou des titres à revenu fixe. Le risque est plus élevé lorsque le Fonds investit une plus grande partie de son actif dans une catégorie d'actif donnée. Le Fonds comporte les mêmes risques que ses fonds sous-jacents.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque portefeuille est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuille et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. Pour établir la juste valeur des actifs et des passifs financiers, on considère, le cas échéant, le risque de crédit du Fonds (dans le cas de passifs financiers), le risque de crédit d'une contrepartie (dans le cas d'actifs financiers). Le Fonds peut être exposé à un risque de crédit indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de crédit en hausse pour certains fonds sous-jacents canadiens est principalement contrebalancé par l'investissement dans des instruments cotés ou des instruments émis par des contreparties cotées dont la cote de solvabilité est d'au moins « BB » selon l'agence Moody's Investors Service ou Standard and Poor's®. Pyramis surveille les titres de certains fonds sous-jacents au moment de l'achat afin de s'assurer que leur pondération en titre de dette de catégorie BB ou moindre n'excède pas les 5 %, et que leur pondération en titres de catégorie BBB ou moindre n'excède pas les 35 %.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds peut être exposé à un risque de liquidité indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le fonds conserve des liquidités suffisantes en investissant la majorité des actifs dans des fonds sous-jacents qui peuvent être liquidés facilement et grâce à sa capacité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net auprès du dépositaire à des fins de financement de rachats.

Que ce soit au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2011, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par tous les facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujéttis au risque de perte de capital. Le risque maximum correspond à la valeur marchande des titres détenus par le Fonds. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir. Le Fonds peut être exposé à l'autre risque de prix de façon indirecte par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est vulnérable au risque que la valeur marchande ou les flux de trésorerie ultérieurs d'instruments financiers portant intérêt fluctueront à la suite de changement du niveau actuel des taux d'intérêt du marché. Toutes les liquidités et quasi-liquidités sont placées à des taux d'intérêt du marché à court terme. Le Fonds peut être exposé à un risque de taux d'intérêt indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou les contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Le Fonds peut être exposé à un risque de change indirect par l'entremise de ses placements dans les fonds sous-jacents.

Notes afférentes aux états financiers (non vérifiés) – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

8. Risques associés aux instruments financiers – suite

Exposition des fonds sous-jacents à l'autre risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change – suite

Les fonds sous-jacents peuvent aussi se couvrir contre les fluctuations d'autres devises en ayant recours à des contrats de change à terme. Par exemple, les fonds sous-jacents couverts contre les risques de change ont recours à des instruments dérivés pour tenter de minimiser leur exposition à la fluctuation des devises, comme le dollar américain, l'euro et le yen, par rapport au dollar canadien.

Les tableaux ci-dessous font état de l'incidence, sur l'actif net du Fonds, de changements raisonnables et possibles du rendement relatif à chaque stratégie à laquelle le Fonds est exposé par l'entremise des fonds sous-jacents dans lesquels il investit. L'impact sur l'actif net est déterminé en calculant une fluctuation possible de 5 % déterminée pour chaque stratégie selon un pourcentage de l'actif net du Fonds. Cette analyse repose sur l'hypothèse voulant que le rendement relatif à chaque stratégie ait augmenté ou diminué, tel qu'il a été divulgué, toutes autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Les fonds du marché monétaire sont peu vulnérables aux fluctuations des taux d'intérêt étant donné que les titres sont, par nature, à plus court terme. Dans le cadre de l'analyse de sensibilité, l'incidence sur l'actif net ne tient pas compte des fonds du marché monétaire. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Les renseignements sur les risques sous-jacents présentés dans les tableaux ci-dessous représentent les risques de marché auxquels les diverses stratégies sont exposées. Les lettres I, C et A représentent respectivement le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix.

Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de Fonds	Incidence sur l'actif net en fonction d'une augmentation ou d'une diminution de 5 % (en milliers de dollars)
Au 31 décembre 2011			
Actions canadiennes	○	4	3 794 \$
Actions mondiales et internationales	○	6	1 893
Actions américaines	○	3	1 854
Revenu fixe canadien	I	1	6 183
Revenu fixe américain	I	1	996
Court terme	I	2	1 264
TOTAL		<u>17</u>	<u>15 984 \$</u>
Au 30 juin 2011			
Actions canadiennes	○	4	3 754 \$
Actions mondiales et internationales	○	6	1 891
Actions américaines	○	3	1 815
Revenu fixe canadien	I	1	6 353
Revenu fixe américain	I	1	969
Court terme	I	2	1 074
TOTAL		<u>17</u>	<u>15 856 \$</u>

9. Normes comptables futures

Le Conseil canadien des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait prévu d'adopter, à partir du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. Par la suite, le CNC a reporté l'adoption des IFRS pour les sociétés de placement, ce qui comprend les fonds de placement. Les sociétés de placement peuvent continuer de se conformer aux PCGR jusqu'à l'exercice financier commencé le 1^{er} janvier 2014 ou plus tard.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les principaux éléments du plan comprendront la divulgation des répercussions qualitatives et quantitatives, le cas échéant, dans les notes du 30 juin 2014 aux états financiers. La préparation des états financiers semestriels du 31 décembre 2014, y compris les comparatifs avec les exercices précédents, sera effectuée en confirmation avec les IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Vérificateur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié. Le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.